



Mars 1913.

Chronique du Sanctuaire

Janvier 1913.—Notre dernière "Chronique" a fait connaître à nos lecteurs le désir des Pères du *Premier Concile Plénier* sur le pèlerinage du *Cap de la Madeleine*. Les Pères de ce Concile désirent voir venir de très pieux pèlerinages vers le vieux *Sanctuaire* du Cap.

Disons un mot aujourd'hui des origines de ce sanctuaire.

Ceux qui ont lu nos quelques pages d'histoire, parues durant l'hiver de 1912 se rappellent sans doute que la première *chapelle*, construite ici, le fut en 1659, par les Rév. Pères Jésuites.

En 1661, elle fut transportée sur la rivière *Faverel*, ce qui prouve qu'elle a été construite ailleurs, à un endroit que nos recherches n'ont pas encore pu déterminer d'une manière certaine.

Plusieurs de nos confrères pensent qu'elle fut bâtie sur les bords du ruisseau qui porte le nom de ruisseau *de la Chapelle*. Nous chercherons plustard la valeur de cette preuve, basée sur cette appellation.

Cette première chapelle, transportée, en 1661, sur la rivière *Faverel*, combien de temps a-t-elle duré ? Nous ne le savons pas, non plus.

Quoiqu'il en soit, en 1714, il y avait ici une chapelle trop étroite que Mgr de St Valier ordonna de remplacer par une église en pierre.

Voici, encore une fois, le texte de son ordonnance :

“ Nous, Jean Evesque de Québec, durant le cours de la visite que nous avons faite en la paroisse de Ste Magdelaine du Cap..... avons déclaré aux habitans à la fin de notre prédication que notre intention était qu'ils fissent paroître leur zèle en travaillant à une nouvelle église de pierre pour la bâtisse de laquelle nous avons promis de donner abondamment. Et que nous espérons qui sera faite bientôt si les habitans qui sont des deux cotés de la rivière y contribuent comme nous les y exhortons pour l'honneur de la grande Sainte leur patronne, et de leur avantage particulier, leur déclarant que nous permettrons volontiers la bâtisse d'une nouvelle chapelle du coté de Bécancourt après qu'ils auront fait paroître leur zèle pour la bâtisse de celle de Ste Magdelaine qu'ils doivent toujours regarder comme leur mère Matrice, pour le service de laquelle ils doivent, jusqu'à l'établissement d'une nouvelle église de l'autre coté, donner le pain bénit, rendre les autres devoirs paroissiaux.

Donné au Cap de la Magdelaine ce 13 may lan 1714.

† JEAN, évêque de Québec.

Ce précieux document, dont nous avons respecté l'orthographe originale, est conservé dans une vieille relique, livre des *Comptes de la Fabrique* qui a servi à cette humble fonction, depuis le 3 mars 1698 jusqu'au 13 Janvier 1799.

Nos gens diraient : pour un livre c'est *une belle âge* : c'est

un honneur aussi pour la vénérable lignée de *marguilliers* dont le *premier* signait son nom : FR. RAUCHÉREAU et le dernier JOSEPH GIGNAC.

Nous allons donc consulter ce vieux témoin des temps anciens et y relever de nombreux détails qui ne manquent pas de saveur.

* * *

Notre vieux registre n'indique pas que l'on se soit mis de suite à la construction de la nouvelle église, car les comptes qui encadrent l'ordonnance de l'évêque de Québec sentent la routine ordinaire :

"Payé pour raccomodage de la boîte des Stes Huiles, 2 livres."

.. "Payé pour façon d'un bastan de La cloche, 4 livres."

"Payé pour un bonnet carré d'estoffe, 4 livres etc.

Le vieux *bonnet carré* coûtait donc aussi cher que nos modernes barrettes.

Mais revenons à notre ordonnance obligeant les habitants de Bécancour à aider à la construction de la nouvelle église de pierre.

Il faut savoir, en effet, qu'à cette époque, Messire Paul Vachon, curé du Cap de la Magdeleine, desservait plusieurs centres de l'autre côté de la rivière, selon ce texte dont nous devons la transcription à l'obligeance du R. P. Odoric, des Franciscains de Québec :

"Le Cap de la Magdeleine a 3 lieues d'étendue, il y a une chapelle de bois et un petit presbytère qui n'est pas en sa perfection, il y a 200 livres de supplément, elle est desservie par Mre Vachon prêtre canadien qui dessert pareillement les Seigneuries de la rivière Puante qui sont de l'autre bord, en attendant une plus grande multiplication de cures." (Archives de l'Arch. de Québec ; 1686).

Nous nous amuserons un jour à ouvrir une parenthèse, pour apprendre du P. Charlevoix pourquoi on appelait *Puante* la rivière Bécancour qui attire tant aujourd'hui les amateurs de pêche.

En attendant, nous apprenons de notre vieux cahier que les habitants des Seigneuries de la rivière Puante ne semblèrent pas se presser pour venir en aide à ceux du Cap pour la construction de l'église.

Les marguilliers du Cap, après avoir consenti la dépense de 13lbs pour le raccomodage de la couverture de l'église, homologuèrent la dépense d'une plus forte somme payée au notaire Normandin. Celui-ci reçut de la fabrique : 62 livres pour "*procès contre les habitans de Bécancourt.*" Il fut payé le 6 *Décembre* 1715. Ce qui prouve que l'entente n'était pas parfaite entre les paroissiens du *Nord* et ceux du *Sud* de la rivière.

Nous en avons une autre preuve dans ce qui suit, extrait du II Vol : des *Edits et Ordonnances*, page 441-442.

* * *

"Le sieur Vachon, curé du Cap-de-la-Magdeleine, nous ayant représenté que quelques diligences que les marguilliers de sa paroisse aient faites, pour obliger les habitans de la dite paroisse de fournir chacun leur contingent pour la bâtisse de son presbytère, en conséquence d'un acte d'assemblée qu'il dit avoir été fait, dans laquelle ils ont consenti de fournir tout ce qui serait nécessaire, tant de la main-d'oeuvre que des matériaux pour le dit presbytère ; cependant, il ne peut achever le dit édifice, parce que les habitans de Bécancourt et Dutort refusent actuellement d'y contribuer, jusqu'à ce que ceux du Cap-de-la-Magdeleine aient consenti de fournir pareillement leur contingent de toute la dépense qui sera faite pour la bâtisse d'un presbytère dans les dites seigneuries de Bécancourt et Dutort, aussitôt qu'ils auront un curé pour desservir les habitans des dites seigneuries ; et que plutôt que de laisser cet édifice dans l'état qu'il est, les habitans du Cap de la Magdeleine sont disposés à consentir d'accorderà ceux des dites seigneuries de Bécancourt et Dutort ce qu'ils leur demandent :

Nous, avant faire droit, ordonnons que tous les habitans de la dite paroisse du Cap-de-la-Magdeleine et des dites Seigneuries de Bécancourt et Dutort, s'assembleront au dit Cap-de-la-Magdeleine, le premier dimanche du mois de Juin prochain, à

l'issue de la grande-messe, pour délibérer sur l'offre des dits habitants du Cap-de-la-Magdeleine de fournir leur contingent de toute la dépense qui sera faite pour la batisse d'un presbytère dans les seigneuries de Bécancourt et Dutort, dès qu'il y aura un curé chargé de desservir les dites seigneuries, dont il sera dressé un procès-verbal par un notaire des Trois-Rivières, pour, icelui à nous apporté, être ordonné ce qu'il appartiendra.

Et sera la présente ordonnance notifiée aux habitans des dites seigneuries de Bécancourt et Dutort, par un des marguilliers de la paroisse du Cap, en présence de deux habitans, à ce qu'ils n'en ignorent.

Mandons etc.....

Fait à Québec, ce quatorzième mai, mil sept cent quinze.

Signé : BEGON.

Est-ce le même Normandin qui est allé porter à Québec le procès-verbal de cette assemblée ? Nous ne le savons : mais, le 6 Décembre 1715, le marguillier François Rochereau écrit dans son livre de comptes :

Payé à *Michel bellerive et à jean batiste barette meneur de mon dit sieur*, 12 livres.

Les travaux, ordonnés en 1714, commencèrent donc lentement et avancèrent lentement, sans doute à cause de la pénurie des ressources.

Celles-ci provenaient des cotisations des habitants, peu riches à cette époque et chez qui l'argent monnayé était fort rare. L'aide qu'ils pouvaient fournir était surtout un secours de main-d'oeuvre.

C'est pourquoi il fallut que Mre Vachon s'adressât ailleurs pour se trouver du secours ; sans doute aussi parce que la Providence voulait que ce sanctuaire fût l'oeuvre collective de tous les canadiens du pays.

C'est ce que nous apprend encore notre livre de comptes en nous indiquant l'origine de ces *souscriptions*.

Québec devait aider à cette construction par les secours que Mgr de St Vallier avait promis de fournir abondamment.

Trois-Rivières nous vint en aide par l'offrande de son gouverneur, car notre vieux marguillier a écrit ceci :

“ de l'année 1716, du vingtième d'octobre reçu de :

“ *Monsieur de Galifait gouverneur des Trois-Rivières la Somme* de 300 livres.

Montréal est aussi venu en aide à la construction du vieux sanctuaire du Cap, et nous relevons cette phrase courte mais explicite.

“ 1717, *reçu des quêtes faites dans les gouvernements Trois-Rivières et Montréal.....* 292 livres.

Ajoutez à cela la donation de 20 livres par Madame Poulin ; et celle de 100 livres par Mademoiselle *Chêrons*.

Le gouverneur des *Trois-Rivières* est Monsieur de Galifet.

Louis François de Galifet, seigneur de Caffin était à Lachine en Août 1689, “ et commandait aux *Trois-Rivières* en 1690, 1691. Il paraît avoir été à la tête de la garnison lorsque mourut M. de Varennes et avoir agi comme gouverneur par intérim. Dès 1690, M. de Ramesay avait le titre de gouverneur, mais apparemment ne résidait pas encore dans la place...

“ M. de Galifet est encore mentionné de 1709 à 1714 à titre de gouverneur des *Trois-Rivières*. Quelque temps après, on l'envoya exercer un commandement aux Antilles. Je ne sais qui lui succéda aux *Trois-Rivières*.” (Benj. Sulte : Bulletin des Recherches Historiques : 1896.)

La petite note de notre marguillier indiquerait peut-être que Mr de Galifet était encore aux *Trois-Rivières* en 1715-1716.

Il nous faut aussi nous résigner à ne jamais savoir les noms de ceux qui, dans le gouvernement de *Montréal*, aidèrent de leurs deniers à la construction du sanctuaire du Cap.

Quelle est encore cette *Mademoiselle Chêrons* qui a donné 100 livres ? Serait-ce une parente de Mr Martin Chéron, conseiller ?

Contentons-nous de remercier la Providence d'avoir ainsi permis que notre sanctuaire, objet de vénération de tous les canadiens, ait été construit grâce aux aumônes réunies de la population de Québec, *Trois-Rivières* et *Montréal*, et grâce au travail des humbles habitants du nord et du sud du St Laurent.

Nous avons dit que les travaux avancèrent très lentement, et ce nous est un grand bien. Ce retard a permis aux maçons de l'époque de se servir d'un mortier, supérieur au ciment moderne, et de donner à cette modeste construction une solidité qui défie l'usure du temps. On pourrait sans doute reprocher aux maçons d'avoir trop négligé l'usage du fil à plomb, mais il faut leur reconnaître cette supériorité, d'avoir bâti pour longtemps.

Nous croyons que, dès la fin de 1718, les offices purent se célébrer ou se célébrèrent dans la nouvelle église. Le marguillier en charge François Rochereau, inscrit, en effet, ceci dans ses comptes de fabrique :

"1718, 26 de may, payé à Dav'd, pour avoir fait le coq, 50 livres..."

"du dit jour, payé pour sa pansion et pour avoir fourny du plomb pour le coq, 5 livres..."

D'ordinaire ce n'est pas le coq du clocher que l'on fait et que l'on paye le premier. Si donc ce coq était achevé et payé dès le mois de mai 1718, c'est signe que le reste de la construction était très avancé sinon tout à fait fini.

D'ailleurs la fabrique avait payé : 180 livres " à Monsieur Pattie pour faire les fenêtrés", en 1717.....

30 livres à la mostte Barrette pour avoir travaillé avec Mr Pattie.

15 livres "à Masson pour porter loisau..... en 1717....."

100 livres "à La fon pour la muraille de lesglise..... en 1717..."

292 livres " à Mr Patie pour avoir escaris le bois de lesglise.... en 1717....."

Attendons cependant encore quelque temps, car les faiseurs de chaux et les maçons continuent de travailler par les châteurs des mois de Juillet et d'Août, et ces châteurs ajoutent à la dépense car, dit toujours le marguillier François Rochereau :

"1718, Juillet 15, payé pour faire boire les feseurs de chos une chopine d'eau de vie, 4 livres...."

"... payé pour de l'eau de vie pour les masson et pour du clou, 14 livres..."

Et il ajoute encore :

“1718, Août 28e, payé à La fons *pour avoir tallié la pierre de taillie de la porte de lesglise*, 61 livres, 15 sols.....

Enfin, il semble bien qu'on a commencé alors d'enterrer dans le soubassement de la nouvelle église. Monsieur Luc Désilets note en effet qu'à cette époque Mr Pierre Le Boulanger Sr de St Pierre aurait eu les honneurs de pareille sépulture.

Désormais le vénérable édifice est livré au culte : le neuvième jour de mars 1729, Jacques Deslignery y déposera les restes de messire Vachon qui avait desservi notre paroisse “ l'espace de quarante quatre ans”, et qui repose actuellement tout près du maître-autel du Saint-Rosaire.

Depuis longtemps déjà les foules y viennent en grand nombre, parce que la Reine du Rosaire a fait sien, d'une manière particulière, ce vieil édifice édifié par la piété et les aumônes de nos pères.....

UNE GENEUSE.

Si tant de personnes se piquent de ne croire ni à Dieu ni à diable, et de professer un profond mépris des pratiques chrétiennes, c'est que, bien souvent, elles n'ont de la religion qu'une idée grossière ou fausse. C'est que, plus souvent encore, elles savent qu'il faudrait, pour être chrétiennes, renoncer à des habitudes avec lesquelles elles n'ont pas le courage de rompre. A leurs yeux, la religion est une gêneuse.

Au moment de la Commune de Paris, un vicaire de Saint-Philippe-du-Roule, l'abbé Miquel, est arrêté.

—“Quel crime ais-je donc commis ? demande-t-il.

—Il ne s'agit pas de cela, lui est-il répondu. Nous voulons nous débarrasser de la religion. Il y a dix-huit cents ans qu'elle nous gêne.”

Or, nos modernes épicuriens n'aiment pas à être gênés.

Primes pour l'année 1913

1.—*Chaque abonné* recevra, lorsqu'il paiera son abonnement, un joli PETIT PAROISSIEN. Nous commencerons à envoyer cette prime au commencement d'*Avril* 1913, mais pas avant.

2.—Pour *trois nouveaux* abonnés, nous adressons, à la personne qui nous les aura envoyés, une *jolie brochure illustrée* sur la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Les vignettes de cette brochure vous feront connaître les figures, costumes, etc., des habitants d'Asie, d'Afrique, d'Amérique.

3o.—Pour *six nouveaux abonnés* nous donnons à celui qui envoie leur abonnement une *jolie statue* en métal, de N. D. du Cap.

Une *statue* dorée et beaucoup plus grande, de Notre-Dame du Cap, est adressée à quiconque nous trouve *dix nouveaux* abonnés.

4.—Comme *prime exceptionnelle*, nous adresserons *La Vie de Mgr Taché*, par Dom Benoît, aux *deux premiers* qui nous trouveront 15 nouveaux abonnés.

La Vie de Mgr Taché est écrite en deux gros volumes in-8o. Nous en avons 2 exemplaires à la disposition de nos zéloteurs ou zélatrices.

Les *deux premiers* auront droit à cette prime exceptionnelle.

5o.—Il est toujours entendu que quiconque recueille les abonnements de 12 abonnés, a droit au 13^{ème} numéro *GRATIS*. Il suffit de nous en donner avis.

Ceux qui préfèrent, comme primes, des médailles de *St Benoît, de Notre Dame du Cap, de N. D. des Oliviers*, n'auront qu'à nous en faire la demande nous les leur enverrons avec plaisir.

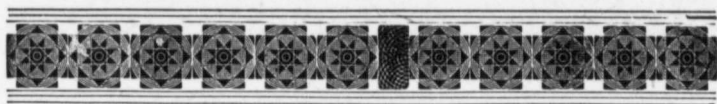
L'abonnement aux *Annales* est de 50cts pour le Canada.

“ “ “ de 60cts pour les États-Unis.

Les *Annales* ne sont pas publiées en *Anglais*, mais seulement en *français*.

ADRESSE : *Annales* du Très Saint Rosaire
Cap de la Madeleine

Co de Champlain
P. Québec.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

B

LA MERE DES HOMMES

4.—*Le plan de revanche divine.*

L'émulation qui a poussé Dieu à reconquérir le genre humain déchu, l'a poussé à remplacer *Eve* principe de mort, par *Marie* principe d'une vie nouvelle.

Cette vie, la Sainte Vierge contribue à nous la donner ; par là elle devient notre mère.

Le plan de *revanche divine* consiste donc à substituer à une mère coupable celle qui sera pour nous, *mère* au sens vrai de ce mot si doux.

C'est ce qui laissent entendre les Pères de l'Église dont nous donnons aujourd'hui quelques citations.

Leur témoignage, écho de la tradition chrétienne, devient ainsi pour nous la preuve de l'affirmation divine à ce sujet.

“ Nous savons qu'avant toute créature le Verbe procédait de la puissance et de la volonté du Père... et que par le ministère de la Vierge il devint homme, afin que la désobéissance, qui avait eu le serpent pour moteur, *finit de la même manière qu'elle avait commencé.* Eve, lorsqu'elle était vierge et sans tache, écouta la parole du serpent et enfanta la désobéissance et la mort. Mais la Vierge Marie tressaillait de foi et d'allégresse

en recevant de la bouche de l'Ange la bonne nouvelle que l'Esprit de Dieu descendait dans son sein, que la Vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, et que, en conséquence, le saint qui naîtrait d'elle serait le Fils de Dieu. Sa réponse fut un *fiat*. C'est pourquoi d'elle est né celui que tant d'Écritures ont prédit, comme nous l'avons déjà montré ; celui par qui Dieu écrase le serpent avec les anges et les hommes dégradés à son image, et délivre de la mort les pécheurs qui, croyant en lui, font pénitence de leurs crimes."

Ainsi parle St Justin, et Tertullien continue avec cette force qui lui est personnelle :

"Dieu a regagné par un dessein d'émulation son image et sa ressemblance dont s'était emparé le démon. En Ève encore Vierge s'était insinuée la parole qui créa la mort ; c'est aussi dans une vierge que devait descendre le Verbe de Dieu qui créa la vie ; afin que l'humanité perdue par ce sexe recouvrât la vie par le même sexe. Ève avait cru le serpent, Marie crut Gabriel ; la faute commise par la crédulité de l'une, l'autre l'a effacée par sa foi."

Et St Irénée ajoute de son côté :

"Par un rapport frappant, on trouve la Vierge Marie obéissante lorsqu'elle dit : Voici votre servante, ô Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Ève, au contraire, fut désobéissante, lorsqu'elle était encore vierge. Ève, ayant Adam pour époux, mais vierge encore....., devint, par sa désobéissance, une cause de mort pour elle-même et pour le genre humain tout entier ; de même Marie, demeurée vierge aussi près d'un époux prédestiné devint par son obéissance une cause de salut pour elle-même et pour toute la race humaine.

"C'est pourquoi Notre Seigneur a dit que les premiers seraient les derniers, et que les derniers seraient les premiers..... Le Seigneur donc a reçu dans son sein les anciens pères et les a régénérés dans la vie de Dieu, en devenant lui-même le premier des vivants, parce qu'Adam était devenue le premier des morts. C'est pour cela que St Luc commence la liste des générations à partir de Notre-Seigneur et la fait remonter jusqu'à Adam, voulant exprimer par là que ce ne furent pas les générations précédentes qui lui donnèrent la vie, mais lui qui les fit

renaître par l'Évangile de vie. Et c'est ainsi que l'obéissance de Marie brisa les chaînes forgées par la désobéissance d'Eve. Ce que vierge encore, Eve avait lié par l'incrédulité, la Vierge Marie l'a délié par la foi."

* * *

Cette insistance des Pères à opposer la mort et la vie prouve avec évidence que Marie est pour nous un principe de vie, et, comme nous l'exposerons en son temps, qu'elle est vraiment la Mère des Hommes.....

LE TEMPS PERDU

Si peu d'oeuvres pour tant de fatigue et d'ennui !
De stériles soucis notre journées est pleine ;
Leur meute sans pitié nous chasse à perdre haleine,
Nous pousse, nous dévore, et l'heure utile a fui.

" Demain ! j'irai demain voir ce pauvre chez lui,
Demain, je reprendrai ce livre ouvert à peine,
Demain, je te dirai, mon âme, où je te mène,
Demain, je serai juste et fort... Pas aujourd'hui."

Aujourd'hui, que de soins, de pas et de visites !
Oh ! l'implacable essaim des devoirs parasites
Qui pullulent autour de nos tasses de thé.

Ainsi chôme le coeur, la pensée et le livre,
Et pendant qu'on se tue à différer de vivre,
Le vrai devoir, dans l'ombre, attend la volonté

SULLY PRUDHOMME.



La mort de St-Joseph.



Sœur Françoise Boucher de Montbrun

DITE SOEUR PLACIDE

(Cousine de nos Soeurs Ste Monique)

Les loisirs de l'hiver nous permettent de faire revivre, dans nos Annales, certains noms peut-être trop oubliés.

La même plume qui a écrit la biographie des Soeurs *Ste Hélène*, *Ste Monique* nous communique la suivante que nos lecteurs liront, comme nous, avec beaucoup d'intérêt.

Monsieur René-Jean Bouche, r sieur de Montbrun, père de notre soeur Saint-Placide, était neuvième des seize enfants de Monsieur Pierre Boucher, sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières. Nous voyons avant lui : *Pierre*, de Boucherville ; *Marie*, dame de Varennes ; *Lambert*, de Grandpré ; *Joachim*, tué par les Iroquois ; *Ignace*, de Grosbois ; *Madeleine*, dame Le Gardeur, *Marguerite*, dame de Muy ; *Philippe*, prêtre, curé de Lévy ; plus jeunes que M. de Montbrun ; *René*, de la Perrière, marié à Mlle Mailhot ; *Jeanne*, dame Sabrevois de Bleury ; *Louise*, décédée jeune ; *Nicolas*, prêtre ; Jean-Baptiste, de Niverville, marié à Mlle Hertel ; *Jacques*, décédé à quinze ans ; *Geneviève*, Mère St Pière, Ursuline.—Baptisé le 7 janvier 1667 ; René-Jean Montbrun, épousa le 24 novembre 1692 Mlle Françoise-Claire Charest, de Lévy, qui lui donna douze enfants, dont Françoise S. Saint-Placide, était la cinquième. Elle naquit en 1701, et n'avait que quatre ans lorsqu'en 1705 son grand-père seigneur de Boucherville, donna à notre communauté un emplacement près de l'église, sur lequel était construite une petite chapelle dédiée à la Très Sainte Vierge. Il est à croire qu'elle fréquenta les classes de bonne heure, d'autant plus que nos soeurs enseignèrent d'abord dans la maison seigneuriale, et que M. de Montbrun paraît y avoir élevé sa famille. C'est ce que nous concluons du fait que Pierre-Joseph,

frère de soeur St Placide, qui fut sieur *des Noix*, signait en 1721 des reçus d'eernte seigneuriale en ces termes. "Des *Noix, chirurgien, pour sa grand'mère.*"

Le 19 décembre 1725, Madame de Montbrun Charest, décéda, et fut inhumée dans l'église de Boucherville. Quatre ans plus tard, 10 novembre 1729, une belle mère entrait au foyer paternel ; c'était Mademoiselle Françoise-Michelle, fille de Monsieur Jean-Amador Godefroy de Saint-Paul, des Trois-Rivières. Soeur Saint-Placide était alors professe dans notre communauté, ainsi que nous le voyons par une note du 20 avril 1722 : "Le sieur de Montbrun s'est obligé par contrat, ainsi " que son épouse, de nous donner, pour la dot de sa fille Fran- " çoise, dite Saint-Placide, la somme de deux mille livres, dont " ils paient une rente de cent livres chaque année."

En 1734, âgée de trente-trois ans, Soeur Sanit-Placide fut désignée pour la mission de Louisbourg, Ile Royale, où elle travailla énergiquement avec ses six compagnes, pendant dix années, sous l'habile direction de Soeur Trottier, dite Saint-Joseph. Celle-ci se vit bientôt épuisée. On la rappela à Montréal ; et elle mourut sur le vaisseau avant d'y être rendue, 6 octobre 1744. Quatorze jours plus tard, le 20 octobre, Monsieur de Montbrun, père, était inhumé à Boucherville. Soeur Saint-Placide apprit ces deux nouvelles en même temps ; son existence en fut ébranlée, et le désastre de Louisbourg, arrivée peu après, acheva de la ruiner. C'était un dimanche d'avril, dit une correspondance de l'époque ; la mer était agitée, les vagues furieuses se précipitaient sur la côte avec un bruit de tonnerre.. Nos soeurs et leurs élèves priaient, comme l'on fait dans ces circonstances pour les pauvres voyageurs, quand, tout à coup, un tocsin retentissant vint frapper leurs oreilles... on écoute... le bruit des tambours et de l'artillerie se mêle à celui des cloches.... évidemment, c'est la guerre. "Les Anglais ! les Anglais !" s'écrient les pauvres enfants éplorées. Avis fut donné aux habitants de se réfugier dans la forteresse ; et les Anglais procédèrent au siège avec une vigueur insurmontable. Force fut au gouverneur Français de capituler, après un siège de quarante-neuf jours. Les guerriers pénétrèrent alors dans la maison de nos Soeurs, pillèrent leurs hardes, linges, provisions, et les jetèrent avec leurs élèves, *sans sou ni maille*, sur

un navire qui devait les conduire en France. On les avait expulsées de Louisbourg à la fin de juin ; et le 24 août, on les laissa à Rochefort, plus mortes que vives. Elles purent néanmoins se rendre à La Rochelle, où elles demandèrent à se loger dans l'hôpital des orphelines..... Soeur Saint-Placide ne put résister à tant d'épreuves ; elle mourut vingt-quatre jours après son arrivée, le 17 septembre 1745, âgée de quarante-quatre ans. La nouvelle de sa mort à Boucherville coïncida avec le service anniversaire de Monsieur son père.

Les frères de Soeur Saint-Placide n'ayant pas laissé de descendance masculine, les titres et propriétés des de Montbrun sont passés aux Boucher de la Bruère.

La *Soeur Saint - Placide* est inscrite au 81ème décès des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

BONS MOTS

Un Marseillais arrive au pied de la Tour Eiffel.

—Et autrement, on voit bien du haut de votre machine ?

—Oh ! monsieur !

—Est-ce qu'on voit Marseille ?

—Non !

Le Marseillais sourit de pitié, remet son argent dans sa poche en disant :

—Et ils appellent ça une tour !!!

Au restaurant :

—Garçon, et mes écrevisses ?

—Elles marchent, monsieur.

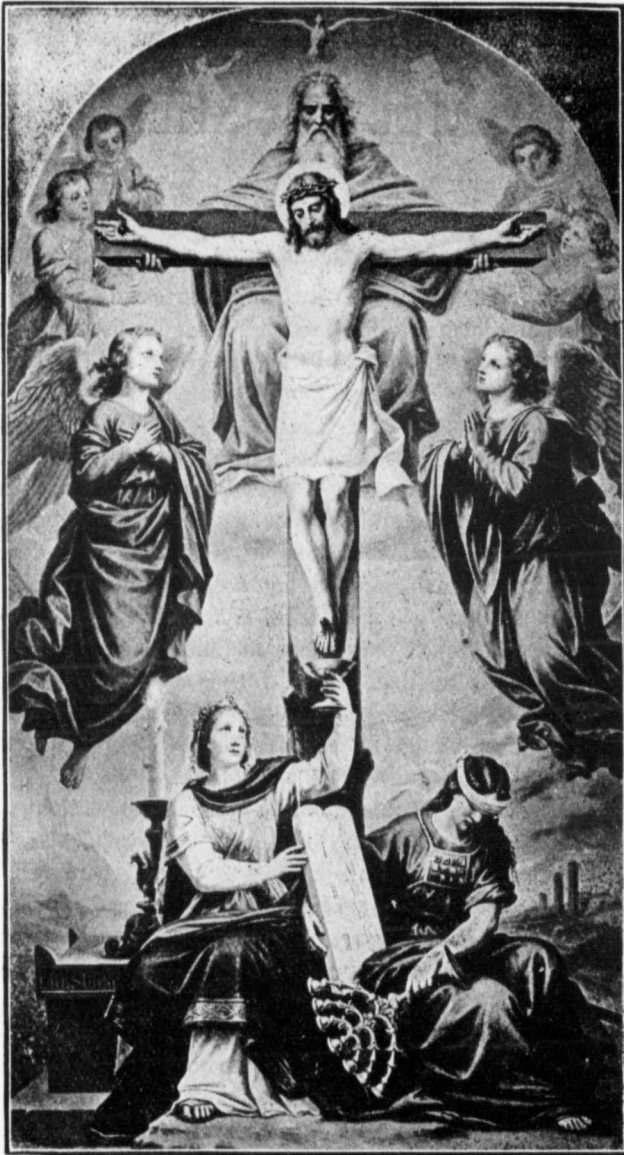
—Mais si elles continuent, elles n'arriveront jamais !

* * *

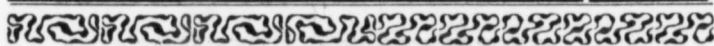
Au bureau de placement :

—Mais vous êtes bien petite pour être bonne d'enfant ?

—Oh ! ça ne fait rien, madame, il se fera moins de mal quand je le laisserai tomber.



L'Église et la Synagogue aux pieds de la Croix.



Le Mont St-Michel

Lorsque l'on veut ou que l'on croit vouloir éprouver un moment de véritable émerveillement, une journée de poésie, ou mieux, quelques heures de mélancolie, quelquefois nécessaires à nos âmes névrosées, l'on s'en va au loin, car seule la distance doit nous permettre de trouver notre idéal.

Et cependant, nous l'avons à notre porte. Que de beaux sites, que d'agréables promenades, que de ruines capables de nous faire goûter quelques unes de ces heures de douce mélancolie, que de rochers grandioses, quelles scènes de la nature, pouvant nous faire éprouver tous les frissons, nous donner toutes les impressions, gaies ou lugubres que nous puissions vouloir, n'avons-nous pas dans notre belle France.

Où trouver un aspect plus imposant, une image tour à tour plus belle ou plus terrible, que ce rocher s'élevant au milieu des eaux, que ce mont St-Michel, qui comme véritable protecteur de la France, s'érige au loin dans la mer, pour en défendre l'approche à l'ennemi.

Là, la nature a mis ce qu'elle avait de plus sauvage, changeant l'aspect plusieurs fois dans la journée de ce presque monstre, tantôt terrestre, tantôt marin.

Là, la mer vient se jeter avec fureur, et battre ce roc qu'elle ne peut entamer, puis comme furieuse, reculant, laissant derrière elle, la traîtresse, un piège horrible, une plage, mais qu'elle plage, plus perfide qu'elle encore. Ne vous y aventurez pas, ce sable qui semble être la terre, n'est pas la terre ; ce n'est pas la mer, c'est quelque chose de monstrueux, issue de l'union de ces deux antagonistes. Ce sont les sables mouvants, la terreur de tous.

L'être, humain ou animal, qui, confiant, s'est aventuré sur cette incompréhension, est bientôt happé, et lentement commence son agonie. C'est l'enlèvement.

L'enlèvement, chose horrible, comme peut-être ne surent en inventer aucun des tortionnaires de l'antiquité. La mort se jouant de sa victime quelle est sûre de ne pas voir échapper, l'ensevelissement avant la fin suprême, une mort qui dure quinze, vingt, vingt-cinq minutes, sans aucun espoir, avec la certitude que la fin se rapproche régulièrement, et qui permettrait de calculer, s'il était possible au pauvre enlèvement de le faire, la minute fatale où il aura disparu du monde, sans que jamais personne ne puisse savoir ce qu'il sera devenu. Cette chose qui ne laisse aucune souffrance physique, permet ainsi à la souffrance morale d'atteindre l'extrême de sa force.

Un voyageur s'en va, il se promène, la douceur du sable l'incite à marcher, quelle bonne chose que la vie... Tout à coup, il vacille, son pied semble s'être posé sur un sol indécis qui roule et recouvre le pied, il se dégage, mais l'autre pied s'enfonce à son tour, plus profondément, trois pas encore, et le sable a déjà paralysé les jambes du malheureux, il veut se débattre et se retirer de là, ses efforts ne font que l'enfoncer d'avantage, il commence à s'énerver. Tout à coup surgit à son cerveau, l'horrible pensée... Il s'enlève.. Décrire cela, qui le pourra ; de ses yeux fous, il regarde monter le sol qui, tout à l'heure, va le recouvrir... Il se révolte,.... il ne veut pas mourir, il pousse de rauques hurlements, peut-être viendra-t-on à son secours. Mais qui pourrait le faire, quiconque s'aventurerait à cela serait une victime de plus, mais pas un sauveteur. Et d'ailleurs qui l'entend, la mer déjà revient et de son murmure, couvre la voix lugubre...

Maintenant, la poitrine est prise comme dans un étau, le sable l'enserme, puis monte toujours, le cou..... et une minute..... vision sinistre... une tête hagarde, une tête de décapité, hurle sur le sol en mordant furieusement le sable qui l'envahit.... Une dernière lamentation, quelque chose de terrible, se terminant en un gargouillement effroyable, puis un petit bouillonnement à la surface du sable, puis plus rien, la pieuvre a englouti sa proie... Jamais rien ne rappellera à ceux qui pleurent les disparus, ce qu'ils sont devenus, jamais l'on ne pourra rechercher leur corps, quoique puisse faire leur famille pieuse. Des son-

dages opérés, n'ont jamais pu indiquer à quelle profondeur descendait ce qui était ainsi happé.

Quoi de plus atroce, il est impossible de rendre la formidable vision de folie qu'est cette chose... Et cependant, quantité de malheureux ont vécu ces minutes, si l'on peut appeler vivre, cette mort avant la lettre. On évaluait, dans le temps, le nombre des victimes à une trentaine par an.

Ce nombre a beaucoup diminué, depuis l'établissement d'une chaussée sur digue solide. Et cependant, l'histoire nous en cite encore de tout récents ; il y a à peine quatre ans, un paysan et sa femme revenaient en cariole du Mont St-Michel, regagnant le fond de la baie. Tout à coup, le cheval fit un écart et vacilla, puis l'horrible drame commença, un quart d'heure après, plus rien ne subsistait de ce groupe. Il avait été impossible de tenter quoi que ce fût.

Dans le même temps à peu près, une tribu de romanichels, venue camper sous les murs du Mont,, fut d'abord surprise par l'eau, puis enlizée, sans qu'on puisse retrouver rien qui rappelât qu'une bande d'hommes était là quelques minutes avant. On cite également toute une famille anglaise, père, mère, enfants, disparue sans que l'on sût jamais d'où ils venaient, ni qui ils étaient.

Que dire devant cela. De tous temps on a ressenti cet effroi, et l'on montre, au Mont St-Michel, au point le plus élevé, une plateforme dite "des fous", et comme l'on comprend bien cette appellation lorsque l'on sait quelle était sa destination ! Lorsque les moines de l'Abbaye apercevaient au loin un ou plusieurs de ces malheureux, et qu'ils avaient compris le drame, ce qui, hélas, était visible, ils cherchaient d'abord à porter un secours rarement possible ; lorsque sûrement il n'y avait rien à faire, ils sonnaient le glas des morts, et l'un d'eux montait sur la plateforme, et là, entouré du clergé et de la population, il priait pour ceux qui, là bas, agonisaient. Prière suprême, tragique vision, ce moine se découpant sur le ciel dans un geste de bénédiction, ce peuple consterné et priant avec ferveur, et là-bas, au loin, un point qui remue, un homme... des hommes qui meurent de la plus atroce des morts... Ils avaient au moins la suprême consolation de penser à Dieu, qui soutenait leur agonie.

Sous l'empire de ces pensées sinistres, vous pénétrez dans le Mont, après avoir passé les murailles qui le défendent ; vous êtes saisi par une autre impression, plus grandiose, vous vous demandez quels devaient être ces hommes de fer et de ferveur, qui ont édifié une pareille merveille.

Ce ne sont que fines sculptures, clochetons, tourelles dentelées, ou masses imposantes, portes s'ouvrant brusquement sur l'immensité, ou trappes s'enfonçant sous terre. Ce qui semble le plus extraordinaire à première vue, c'est de pouvoir entrer dans cette forteresse, la porte monumentale qu'instinctivement l'on cherche, le porche proportionné à la construction et qui devrait l'accompagner, rien. L'on sent immédiatement que là vraiment, était la demeure de ces rudes moines soldats, qu'étaient les Bénédictins de Richard Ier, duc de Normandie. Ces hommes au double caractère d'action et d'études, portant sous le froc blanc, la cotte de maille, et dormant l'épée nue à côté de leur couchette.

Il ne pouvait y avoir de porte à ce monastère, l'ennemi ne devait pas y entrer. La règle de ces moines était dure et sévère. Le nom d'Abbaye de Saint-Michel leur venait de ce que, l'an 708, St-Aubert, évêque d'Avranches, avait fait élever une chapelle sur le Mont, cette chapelle était dédiée à Saint-Michel Archange.

Continuez votre visite, vous venez de passer un des plus beaux morceaux de l'architecture militaire moyennageuse, le Chatelet, par lequel vous venez de pénétrer, vous avez été impressionné par l'aspect terrible de ces murailles, d'un granit si dur que le temps ne peut l'entamer, vous êtes tout à coup émerveillé de rencontrer à l'intérieur de ces farouches blocs de pierre, la plus jolie collection de dentelles que vous puissiez rêver, et dentelles non pas de fil ni de soie, mais de pierres indestructibles, clochetons, arabesques, rinceaux, colonnes, fleurons, pinacles, et comme morceau de choix, l'escalier de dentelles, le plus fin bijoux de cette bijouterie architecturale, ou chaque motif, colonne, clef de voûte, chapiteau, porte, fenêtre, etc., est un prétexte à une merveille d'art.

Vous n'avez encore rien vu, pénétrez dans le cloître, vous y remarquerez d'abord les "Montgomeries" ou celliers, puis

admirez le réfectoire des moines, une pure merveille d'architecture immense salle éclairée de hautes arcades, et qui donne une impression que seule, on peut ressentir là.

* * *

Plus moderne est la galerie du Clocher, et cependant, vous gardez l'impression de beauté et de majesté antique, c'est qu'elle a été copiée exactement sur l'ancienne, puis le clocher, au haut duquel s'érige le magnifique St-Michel, de Frémiet.

Voulez-vous, après cette vision dans le bleu, dans le ciel, dans la joie de vivre, un contraste ? Prenez un des nombreux escaliers s'enfonçant dans les profondeurs de la forteresse, vous pourrez visiter les cachots, les trappes ou oubliettes, qui servirent lorsque le monument changea de destination et devint prison.

Révenant, visitez le village qui fut bâti peu à peu par la population des environs, qui vint à plusieurs reprises se mettre sous la protection des moines-soldats, et aussi coopérer à la défense du Mont. Là encore, vous retrouverez les beaux vestiges du passé, que de retours au passé dans ces naïves enseignes qui sont comme les pages d'un vieux manuscrit, ces boutiques, et à la fin de votre excursion, à la sortie du Mont, le Corps de garde des Bourgeois, flanqué prétentieusement de deux bombardes de fer, avec leurs approvisionnements de boulets de pierre. Ces deux bombardes que l'on appelle les *Michelletes*, furent prises aux Anglais vers le XV^{me} siècle.

Puis, regagnant par la digue, la terre ferme, retournez-vous à mi-chemin, et emplissez-vous encore les yeux de cette majestueuse beauté, le Mont se découpant sur le ciel crépusculaire, en silhouette et grandi encore par la diminution de la lumière.

Vous pourrez, le soir, rêver du beau voyage que vous venez de faire dans le passé, et que certes vous n'oublierez jamais.

G. R.

Rien ne vivifie la volonté comme ce qui la mortifie.

Jean d'Avilla.



LE CLAIRON

C'était pendant la terrible guerre, alors que la neige étendait au loin son morne linceul, parsemé de taches écarlatées, et que le canon tonnait son glas funèbre, remplaçant dans les campagnes normandes le joyeux carillon de Noël.

Les Prussiens sont à Rouen, et, sur les plateaux qui bordent la vallée de la Seine, les populations anxieuses attendent, la rage au coeur, l'invasion toute prochaine.

La nuit tombe, elle enveloppe le bourg de B..., qui confine à la forêt de la Londe, et qu'on ne distingue plus, sous son blanc manteau de frimas. Les lumières brillent bien encore à toutes les fenêtres ; mais ce n'est pas pour éclairer le réveillon traditionnel ; et l'oie grasse ne tourne pas au tourne-broche oublié. Dans chaque maison, une groupe de jeunes soldats, hâves et fatigués, se chauffe à la flamme hospitalière. On n'ose se reposer par crainte d'une surprise. Quel est leur régiment ? On le démêlerait avec peine, car leurs vêtements déchiquetés ont perdu forme et couleur, leurs savates trouées s'attachent avec des ficelles, et plusieurs se sont fabriqué des pantalons dans un morceau de couverture. Ces enfants, improvisés soldats, qu'une rude et rapide expérience, la misère et la bataille, les nuits glacées et les jours sans pain, ont bronzés prématurément, ce sont des moblots, que l'espoir a abandonnés, mais non pas les sentiments du devoir à remplir et de l'honneur à sauver.

Leurs officiers veillent comme eux avec le pressentiment d'une lutte nouvelle. La cuisine du presbytère les abrite. Ils s'entretiennent des combats de la veille, de ceux qui vont suivre. Les souvenirs de la famille absente se mêlant aux images du présent, s'échangent familiers et souriants, devant la mort qu'on sent planer. Soudain, on frappe à la porte.

“ Entrez ! ” cria le capitaine.

Un mobile se présente. Sur son collet se distingue encore un galon quadrillé : c'est le clairon, un petit brave, intelligent et déluré, qui a trouvé, dans la bagarre, le moyen de s'astiquer à peu près convenablement.

—Vous m'avez fait demander, mon capitaine !

—Oui. Tu m'étonnes, mon garçon. Comment, tu désertes, à l'heure où nous sommes visiblement menacés ? Tu as accepté ce matin, sans me consulter, je ne sais quel emploi de copiste, dans un semblant de bureau, à l'état-major ! J'attendais mieux de toi !

—Mon capitaine, je ne fais qu'obéir. On a su que j'étais avant la guerre, élève de l'École des arts et métiers. Vous avez toujours parlé favorablement de moi, on a cru que je serais utile.... pour les plans.'

Les officiers se déridèrent irrévérencieusement, en apprenant qu'il existait des plans de bataille. Le clairon, décontenancé, tournait dans ses mains son reste de képi.

—Vous me connaissez, mon capitaine, et vous savez bien que la chose ne me va guère. J'aimerais bien mieux *travailler* avec les camarades de ma compagnie !

—C'est vrai, tu es un garçon de coeur ! Au fond, je ne peux t'en vouloir ! Seulement, puisque tu quittes la compagnie et que nous ne savons pas si nous nous reverrons, j'ai voulu te dire adieu. Va copier tes plans de victoires. Tu auras plus chaud devant la table que nous dans les bois !

—Oh ! pour cela non, mon capitaine. Nous n'avons pas de feu au bureau, et j'y gèle !

—Achète une ceinture de fianelle et un gilet de tricot ; il y en a encore chez l'épicier.

—Acheter, mon capitaine, c'est impossible. J'avais une petite somme, au départ : je n'ai plus un sou.

—Tiens, voilà un louis, cours chez l'épicier : on n'y dort probablement guère. Adieu je te regrette !"

Le clairon, hésita quelques instants, puis empocha l'argent.

—Merci de cette avance, mon capitaine.'

Il serra la main qu'on lui tendait, salua et sortit.

Aux premières lueurs de Noël, le crépitement de la mitraille réveille soudain ceux qui s'étaient accroupis sur leur chaise.

Les Prussiens débouchaient en masse par toutes les routes de la forêt. Les grand'gardes se repliaient en faisant le coup de feu.

En un clin d'oeil la compagnie est groupée sur la place du village, autour du capitaine. Un cavalier, blanc d'écume, le rejoint et lui remet un ordre, écrit sur la page déchirée d'un carnet :

“Nos forces sont insuffisantes ici. Les troupes se reformeront à deux lieues en arrière. Vous, soutenez le premier effort de l'assaillant : tenez aussi longtemps que possible à B.. pour couvrir la retraite.”

La compagnie s'établit autour de l'église. On lui distribue des cartouches supplémentaires. Elle n'attend pas longtemps. Les Prussiens, poussant de formidables hourras, se précipitent sur le village : un feu de peloton les accueille. Ils reculent un instant, puis reprennent leur élan. Une seconde décharge les arrête, mais ils ripostent avec énergie. Plusieurs hommes tombent....

“Allons, mes enfants, commande le capitaine, feu à volonté ! Ménagez les cartouges ! Ne visez qu'à coup sûr.”

Alors commence un combat homérique, où les adversaires ne sont séparés que par une trentaine de mètres, où les détonations se succèdent rapides et calculées, renversant chacune un combattant. On s'interpelle comme dans l'*Iliade*, et les deux langues se croisent en interpellations pittoresques :

“Ah ! c'est toi, grand escogriffe, qui m'as visé ! Tiens ! voilà ton affaire ! Paf !

—A toi, le petit gros du coin, Tiens ! tu ne crieras plus comme un âne ! Paf !

Les officiers dirigent le tir appelant nominativement leurs hommes.

“Visez à droite !

—Visez plus bas.

—Visez donc ce barbu qui tire si bien !

—A celui de gauche, maintenant !” les vides se multiplient des deux côtés. L'ivresse de la poudre gagne tous les survivants. Le lieutenant supplie :

“Mon capitaine, vous savez comme je tire ! Permettez-

moi de ramasser un fusil. J'ai des cartouches dans ma poche!

—Allez !”

Du geste les deux sous-lieutenants demandent à l'imiter.

“Allez !”

Soudain, le capitaine remarque la sonnerie qui faisait rage à ses côtés.

“Tiens ! clairon ! Ah ! te volia ! Tu as donc lâché tes plans !

—Dame ! mon capitaine : du moment qu'on se cognait !

—C'est bien, ce que tu fais là ?

—Mon capitaine, laissez-moi faire comme les officiers !

—Oui. On meurt trop. J'ai besoin de tous mes fusils, tire.”

Et le clairon joyeux lâche son instrument, saisit une arme par terre. Chacun de ses coups méthodiques et adroits provoque en face un cri de douleur, une exclamation de colère. Mais au bout de quelques minutes, le brave garçon s'affaise : les Allemands exaspérés l'ont choisi pour cible spéciale. Une balle l'a atteint à la poitrine, brisant sa montre. Le capitaine se penche une seconde fois, lui serre la main de toute son âme, saisit la montre fracassée du mourant et la met dans sa poche, comme un souvenir qui sera cher un jour à la famille inconnue ; puis il rappelle :

“Eh ! là-bas, l'aumônier. En voilà encore un qui a besoin de vous !”

Un jeune abbé, fort crâne, qui remplissait ces fonctions, et qu'a depuis récompensé le ruban rouge, accourt sans hésiter, s'agenouille sous une vraie grêle de projectiles, approche des lèvres bleuies un cordial qui ranime le mourant :

“Vous me reconnaissez, mon ami ?

—Oui, murmure le clairon.

—Si Dieu vous appelle, voulez-vous paraître absout devant lui ?”

Le blessé répond par un signe.

L'abbé élève la main et prononce sur sa tête la formule sacrée. Puis il fait un mouvement pour courir à d'autres.

Mais le clairon suppliant le retient par une suprême étreinte.

“Mon cher enfant, le médecin va venir !”

Le mourant lui serre de nouveau la main ; c'est de l'aumônier qu'il a encore besoin.

“Vous pensez à vos parents, n'est-ce pas ? Je leur porterai votre adieu.”

Le clairon esquissa un sourire ; mais il retint le prêtre.

“Est-ce que vous avez une inquiétude de conscience ?”

—Oui.

—Vos regrets sont sincères ; ils suffisent, pour le moment. Remettez-vous en la bonté de Dieu !”

La visible angoisse du mourant se manifeste davantage.

“Voyons, mon cher enfant, n'essayez pas de parler. Répondez-moi par signes. Y a-t-il dans votre vie une indécatesse commise, une réparation à opérer ?”

Le jeune homme fit un signe affirmatif. Le capitaine était tout proche, animant de son commandement sa compagnie décimée, debout au milieu de ses tireurs qui tombaient un à un. Il entendait involontairement cette confession suprême.

“Est-ce qu'il s'agit d'un meurtre ?”

Le mourant tourna faiblement la tête.

“Vous songez peut-être à quelque désordre moral, aux suites d'une faute ?”

Encore un non jaillissant avec un flot de sang.

“Quoi que ce puisse être, reprit l'aumônier, mon ami, Dieu vous pardonne, puisque vous le lui demandez.”

Mais la tenacité du mourant ne se lassait pas. Il recueilli ses dernières forces, et jeta, dans un effort cet aveu, qui, par un étrange miracle occupait sa pensée défaillante.

“Je.... je dois.... ! je dois vingt francs à mon capitaine !”

Et le clairon, déchargé d'un poids insupportable, exhala un soupir satisfait.... Ce fut le dernier.

L'abbé courut à d'autres. Mais il revint peu après à la même place. Car le capitaine tombait à son tour sur la neige, au milieu des cadavres.

Celui-ci est revenu. Et quand Noël lui ramène la date anniversaire de cette hécatombe oubliée, le souvenir de son pauvre clairon se trouve, avant les autres, sous sa plume et dans son coeur.



PARI D'UN ANGLAIS

Trois voyageurs étaient avec un Anglais, qui faisait d'inutiles efforts pour les comprendre. Pour lui, leur conversation était un peu la tour de Babel, c'est-à-dire une véritable confusion où il ne pouvait rien distinguer. Cependant, lorsque, parfois, quelques phrases connues frappaient son oreille, il voulait plaecr son mot, afin de dissimuler son ignorance ; mais, hélas ! le français dans sa bouche était tellement défiguré, que ses compagnons avaient peine à retenir leur hilarité.

L'un d'eux, cependant, voyant le pauvre Anglais à la torture, eut compassion de lui, et voulut lui parler dans sa propre langue. Notre mylord, loin de paraître content et heureux de cette bonne fortune, devint rouge de colère.

— Mosé, dit-il, vô être un drôle de personnage ; est-ce que vô vô moquez de moâ ?

—Comment, Mylord, me moquer de vous ? répond le Français. Je ne vous comprends pas.

—Vô pas comprendre ? Eh bien ! voilà : je dis moâ parler very well le langage de vô, et pourquoi pas vô continuer avec moâ dans votre parlement ?

—Parce que, Mylord, je croyais vous être agréable et me faire mieux comprendre en parlant votre langue.

—Parler mon langue, pas besoin à moâ ; car moâ parler votre langue very well et écrire le français sans tromper moâ.'

Comme on ne semblait pas ajouter foi à ses paroles, notre mylord s'anime de plus en plus, et ajoute :

—Eh bien ! Mosé le Français, volez vô parier avec moâ cent francs moâ écrire vingt lignes français sans faire péché d'ortographe ?

—Je m'en garderai bien, car vous seriez sûr de perdre.

—Comment, moâ perdre ? Vô prendre moâ pour un stiou-pide ? Je veux vô parier avec moâ, ou je dis vô avoir peur."

Le Français, encouragé par un sourire de ses compagnons de voyage, et voulant s'amuser un peu aux dépens du touriste si singulièrement aveuglé sur sa science, lui dit :

—Mylord, vous voulez absolument parier cent francs, n'est-ce pas ?

—Oui, moâ vouloir beaucoup fortement parier avec vô.

—Eh bien ! puisque vous voulez absolument parier, tirez votre carnet et écrivez. ”

L'Anglais tire son carnet, s'arme majestueusement de son crayon, et, avec le visage souriant d'un vainqueur, il attend en silence ce qu'on va lui dicter.

—Écrivez, dit le Français : J'ai vu *cing* religieux, *sains* de corps et d'esprit, *ceints* de leur ceinture, et portant sur leur *sein* le *seing* du *Saint-Père*.”

A ce singulier langage, notre pauvre Anglais est tout ébahi ; il croit rêver, le crayon lui tombe des mains ; il ne sait plus à quel saint se vouer.

—Vous n'écrivez pas ? dit le malicieux Français.

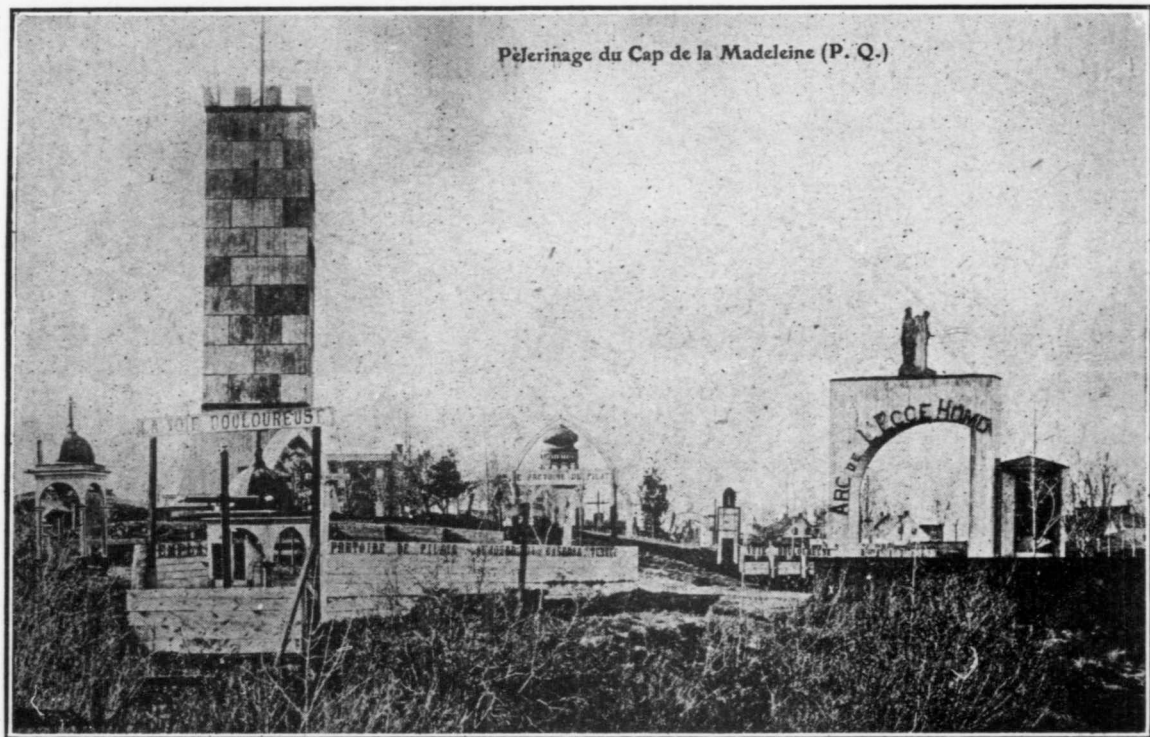
—Moâ avoir perdu, dit le Mylord, mais cela n'être pas étonnant, car moâ pas connaître tous les saints du paradis. Moâ payer vô.”

Et l'Anglais préparait son billet de cent francs : son compagnon de voyage le refusa avec une galanterie toute française, se contentant d'avoir donné une leçon de modestie au présomptueux fils d'Albion.

Le secours de la Religion ajoute à la plus tendre amitié : on ne peut *bien s'aimer qu'en Dieu*.

* * *

O Dieu ! que l'amitié est excellente, lorsqu'elle vient de Dieu ; excellente, lorsqu'elle conduit à Dieu ! excellente, quand Dieu en est le lien ; excellente enfin, *parce qu'elle subsistera éternellement en Dieu !* Oh ! qu'il fait bon aimer sur la terre, comme l'on aime au Ciel, et apprendre à s'entre-chérir, en ce monde, *comme nous ferons éternellement en l'autre*.



Le Chemin de la Croix

LE CHEMIN DE LA CROIX

Plusieurs de nos lecteurs confondent les *Groupes du Rosaire* avec les *Stations du Chemin de la Croix*.

Ce n'est pas du tout la même chose.

Regardez bien la vignette ci-jointe. Elle donne une excellente idée des premières Stations du Chemin de la Croix.

La *Croix* qui se trouve au-dessous de ces mots : *La voie douloureuse*, est celle de la 2^{ème} Station. Elle tient à peine debout, ruinée par le temps, la neige et les autans.

L'*emplacement du Prêtoire* est en train de se *déplacer*, car vous voyez la terre forcer les planches qui la retiennent et s'ébouler sur le Chemin.

Il en est ainsi des quatorze *Stations*, sans compter le reste, comme nous vous le dirons dans nos prochaines livraisons.

C'est donc ce *Chemin de la Croix* que nous avons l'intention de restaurer et de rendre digne de nos pèlerins et de nos pèlerinages.

Chaque station coûtera environ \$300.00.

Voici la liste de nos derniers bienfaiteurs :

- Dame N. Laganière* : Grondines : \$1.00
 - Abonnée* : Bécancour : 50cts
 - Dame Vve Joseph Lemieux* : St Michel : 50cts
 - Chs. Fortin* : Doreil : \$2.00
 - Eugénie Langevin* : Cass Lake : 40cts
 - Marie-Anna Smith* : Artic : 50cts
 - Delle H. Forgues* : Montréal : \$1.00
 - Mr Georges St Amand* : St Jean-Baptiste : 40cts
 - Mr Gaspard Michaud* : Ballston : 40cts
 - Abonnées* : Berthierville : \$2.25
 - Dame M. Boulet* : Québec : 25cts
 - Dame Véphirin Bourassa* : St Barnabé : 25cts
 - Dame A. Dubois* : Caledonia Springs : 25cts
 - Dame J. A. Fleury* : St Léonard : 50cts
 - Dame E. Vachon* : Somersworth : 40cts
 - Abonnée* : Montréal : \$1.00
 - Laurentia Laplanche* : Mériden : 25cts
 - Aurélié Lanouette* : La Pérade : \$1.00
 - Ella Gendreau* : Leomintser : 40cts
 - Delle Flore Lizotte* : Trois-Rivières : \$1.00.
-



REVUE CANADIENNE : Sommaire de Janvier 1913.—Mgr Choquette : Premier Congrès des Universités de l'Empire Anglais.—Chan. Piette : L'Immaculée-Conception et la pensée catholique.—E. Gouin : Une résurrection catholique (7ème article).—Thomas Chapais : A travers les faits et les oeuvres.—Elie J. Auclair : Chronique des Revues.

* * *

LA REPONSE : Sommaire de Janvier 1913 : E. Duplessy : Le R. P. Bailly.—E. Duplessy : A l'Eglise ou au temple.—G. Bertin : Défi aux adversaires de Lourdes.—E. Duplessy : Tu quoque.—Abbé Douvain : La conversion de Carpeaux.—Coups de ciseaux apologétiques.—A. Barbier : Le Curé et le maréchal-ferrant.—Abonnement : 80 sous par année : chez Téqui : 82 : Rue Bonaparte : Paris.

* * *

UNE ENFANT MODELE.—GERMAINE HEMERY, " LA PETITE PAQUERETTE DU BON DIEU", par le Père Jean-Baptiste, son oncle.—Un prêtre éminent écrit, de Rome, à l'auteur : " La vie de votre angélique nièce est bien édifiante et peut faire beaucoup de bien dans les écoles, les catéchismes, les patronages, les ateliers. Cette "Petite Paquerette" est tout au bon Dieu. Moins extraordinaire et favorisée de grâces moins frappantes que la petite Nellie, elle est peut-être plus à la portée des enfants, et, par suite, plus imitable."

Edition de propagande, illustrée (15e mille), franco, l'unité ; o fr. 20 ; la douz : 2 francs ; le cent : 15 francs. (Réduction pour les écoles libres).

Au Propagateur des Trois Ave Maria, Blois, Erance.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez bien publier dans vos Annales les quelques lignes suivantes : Actions de grâces à Marie qui a accordé à une de mes élèves la force d'avouer les nombreux vols qu'elle faisait depuis assez longtemps dans son pensionnat. Grâce à Marie, l'aveu a été suivi d'une confession soigneusement préparée et les dispositions de l'enfant paraissent bonnes.—Une religieuse éducatrice.—Trois-Rivières : Veuillez publier mes remerciements pour une grande faveur obtenue. Promesse 50cts pour une basse messe pour les âmes des Religieuses Franciscaines qui sont dans le Purgatoire et qui était les plus dévoués à la Ste Vierge.—B. A.—ChAMPLAIN : Veuillez publier dans vos Annales mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession, je la prie de me pardonnez mon long retard à faire publier et je lui demande de nouvelles faveurs si elle me sont accordées, je les ferai publier.—Dame J. A. B.—Louiseville : J'aime à m'acquitter de ma promesse ayant eu une détorse aux pieds me rendant presque incapable de marcher et sentant de grandes douleurs, j'ai promis à la Ste Vierge, 25cts, si elle me guérissait.—Dame E. Faucher.—Trois-Rivières : Ci-inclus \$5.00 pour faveur obtenue de Notre-Dame du T. S. Rosaire avec promesse de faire publier dans les Annales.—Dame Bergeron.—Casavant : Veuillez s'il vous plaît, accepter une petite offrande en remerciements de faveurs reçues de la Très Sainte Vierge.—Dame Gédéon Demers.—New-Bedford : Veuillez être assez bon de publier dans les Annales la promesse que j'ai faite : ma petite fille de 9 ans souffrait terriblement d'un rhumatisme musculaire. On fit une neuvaine en l'honneur de Notre Dame du Rosaire en famille avec promesse de le publier et aussitôt elle prit un mieux sensible et sa petite jambe croche par le mal est toute redressée. Merci à Notre Dame du Rosaire, ci-inclus \$1.00.—Les Trois-Rivières : Veuillez me donner une petite place dans vos chères Annales du Cap, afin de remercier notre bonne Mère de nous avoir préservées de l'incendie pendant la tempête de

jeudi, 7 novembre.—Sr Hyacinthe du S. C. Prieure.—Louiseville : Je viens accomplir ma promesse à Notre Dame du St Rosaire, après avoir promis de publier, j'ai obtenu une grande grâce, reconnaissance et remerciement à Notre Dame du Cap, je recommande aux prières, ma ma famille, mon mari et moi.—Dame Art. G.—Une mère de famille doit à Notre Dame du St Rosaire de faire connaître qu'une de ses petites filles, alors âgée de quatre ans, fut affligée d'un mal d'yeux qui lui rendit un oeil difforme et lui fit perdre la vue. Pour obtenir la guérison de cet oeil, la mère fit un voyage au Cap de la Madeleine, la difformité disparut et l'oeil reprit sa forme normale, mais la vue n'était pas revenue. Cette année l'enfant a maintenant quinze ans, elle fit un second voyage au Cap, pour obtenir le recouvrement de la vue. Cette fois, la guérison fut complète. L'enfant voit bien. La mère, comme la reconnaissance le lui commande, se croit obligé de faire connaître ce fait merveilleux, en le faisant publier dans vos Annales, et vous envoie la petite offrande ci-inclus.—Une abonnée des Annales.—St-Maurice : J'envoie dans cette lettre le prix de mon abonnement aux Annales et une piastre pour le Chemin de la Croix pour faveurs obtenues après promesse de faire publier dans les Annales.—Mde Philippe Lenneville.—Hochelaga : Je vous envoie 20cts pour actions de grâces et veuillez publier dans les Annales de N. D. du Très Saint Rosaire.—M. Hilaire Desjardins.—St Césaire : Je viens remercier la Très Ste Vierge et Saint Joseph d'avoir guéri mon mari, je viens m'acquitter de ma promesse et je demande à cette bonne mère de bien vouloir continuer sa protection.—Une abonnée.—St Césaire : Je promis de faire publier dans les Annales pour mon frère qu'une affaire importante se règle au plus tôt, aujourd'hui tout est réglé je viens remercier cette bonne mère et le Sacré-Coeur de Jésus, de cette promesse et aussi d'avoir réussi dans notre commerce et plusieurs autres faveurs obtenues.—Une abonnée.—St Louis : J'avais promis à Notre Dame du St Rosaire que si mon mari discontinuait de prendre de la boisson que je ferais dire une messe en l'honneur de Notre Dame du St Rosaire, il allait en ville à tous les semaines, il arrivait toujours chaud, mais depuis ma promesse il revient avec son bon sens, je veux que cela paraisse dans les Annales.—Je vous envoie mon abonnement et 10cts pour faveurs reçues pour de l'argent, que je croyais perdu : j'ai eu la grâce de la retrouver.—St Maurice : Je viens remercier Notre Dame du T. S. Rosaire pour avoir préservé mon enfant d'être bien malade après avoir bu presque une bouteille de sirop pour les enfants après promesse d'inscrire dans les Annales.—Une abonnée.—Nicolet : Je vous envoie \$1.00 pour le dernier mois de ma neuvaine pour une messe en l'honneur de Notre Dame du Rosaire pour obtenir sa guérison donc elle n'a pas été malade de l'été avec promesse de publier dans les Annales, je remercie Notre Dame du Rosaire et je demande qu'elle soit toujours bien comme cet été et l'autre messe pour remercier Notre Dame du Rosaire d'une grâce obtenue et qu'elle me fasse trouver une bonne place.

—Une Enfant de Marie.—Victoriaville : Off. 50cts pour basse messe pour faveur obtenue.—Dame A. Patry.—Barachois : Reconnaissance à N. D. du Cap pour guérison obtenue après promesse de faire insérer dans les Annales et promesse aussi d'abonnement.—Dame D. Lesreville.—St Célestin : Je remercie N. D. du Rosaire de la grâce qu'elle a faite à mon enfant mort depuis sa naissance, merci aussi pour la guérison de la vue de mon mari.—Rivière Noire : Off. 50cts pour la guérison de mon petit garçon.—Dame Albéric Guillement.—Rivière Noire : Off. \$1.75 pour ma fille Valéda Petit pour différentes grâces reçues ; 25cts pour Dame T. Petit.—St Camille : Off. 50cts pour guérison et autres faveurs obtenues.—Aimé Audry.—Off. 10 cts pour 5 lampes à N. D. du Rosaire pour grâce obtenue.—Abonnée.—St Marc : Off. \$5.00 en reconnaissance d'une grande protection de la Ste Vierge.—Batiscan : Off. \$1.00 à N. D. du Rosaire en remerciement d'une faveur obtenue.—Abonnée.—Off. 25cts pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Dame P. Gaudreau.—Upton : Veuillez publier la guérison de mon bébé.—Dame G. Paquin.—St David : Remerciements pour incendie arrêté après promesse de publication dans les Annales du Rosaire.—M. A. Doyle.—St François du Lac : Veuillez publier que j'ai obtenu plusieurs grâces.—Dame O. Gauthier.—Ste Croix : Off. 50cts pour messe d'actions de grâces, reconnaissance d'une grâce obtenue.—Dame A. Laliberté.—Aston Station : Off. 50cts pour messe de remerciements pour faveur obtenue.—Dame E. Gélinas.—Victoriaville : Off. 50cts en reconnaissance à N. D. du Rosaire pour soulagement obtenu dans une maladie, après promesse de publier.—Dame P. T.—Mont-Carmel : Off. 50cts pour messe basse en reconnaissance de la guérison de mon enfant.—Dame H. Boisclair.—Remerciements à N. D. du Rosaire pour protection dans la maladie, off. 25cts.—Dame J. D. Lavoie.—Veuillez inscrire la guérison que j'ai obtenue après promesse de publication, off. 50cts pour messe basse.—St Barnabé : Veuillez publier mes remerciements pour une guérison obtenue.—Honoré Garceau.—Off. 50cts pour faire inscrire la guérison de mon mari d'une inflammation de poumons.—Mille remerciements à N. D. du Rosaire et à Ste Angèle pour plusieurs faveurs obtenues, après promesse de m'abonner de nouveau.—Abonnée fidèle.—St Pierre les Becquets : Off. 50cts pour messe pour la préservation de trois jeunes gens.—L. P.—Providence : Off. 50cts pour le Chemin de la Croix en reconnaissance d'avoir obtenu la grâce demandée.—Montréal : Off. \$2.00 à N. D. du Rosaire en reconnaissance de faveurs obtenues.—B. B.—Trois-Rivières : J'avais promis de faire publier dans les Annales du Très St Rosaire si elle sauvait papa d'une opération qui était menacée je viens aujourd'hui la remercier de l'avoir préservé, et je demande de continuer sa guérison et une petite offrande de vingt-cinq cents que je lui envoie, merci enfant d'un abonné.—St Prosper : Veuillez, s'il vous plaît, publier mes remerciements pour avoir obtenu une heureuse maladie et le baptême de mon enfant après promesse de publication et d'offrande de \$3.00 pour une grande messe en l'hon-

neur de Notre Dame du Très Saint Rosaire.—Dame Théotime Massicotte.—St Charles : Je vous envoie \$20.00 piastres dont \$10.00 pour le chemin de la Croix et les autres \$10.00 pour des messes à la Sainte Vierge en remerciement à cette bonne Mère de m'avoir fait recouvrer la santé.—Mde Fournier.—Plessisville : J'avais demandé une faveur à la Ste Vierge et je lui disais que je renouvellerais mon abonnement quand je l'aurais obtenue et de plus que je paierais une messe perpétuelle pour mon père ; aujourd'hui, étant exaucée, je viens m'acquitter de ma promesse avec reconnaissance.—Ste Louise : Merci à Notre Dame du Rosaire pour faveurs obtenues, offrande 60cts.—Dame E. P.—Veuillez s. v. p. insérer dans vos Annales ce qui suit : Mille remerciements à Notre Dame du St Rosaire pour faveurs obtenues entre autres le baptême de mon bébé et la guérison d'une maladie que je croyais incurable. Je lui recommande mon mari et mes petits enfants.—Dame J. V.—Cap de la Madeleine : Merci à N. D. du Cap pour guérison obtenue après promesse d'abonnement.—Ern. V.—St Calixte : Off. 50cts pour l'abonnement de mon mari, abonnement promis si j'obtenais sa guérison.—Dame W. Lajoie.—Québec : Veuillez publier mes remerciements pour plusieurs grandes grâces obtenues par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire, aussi guérison d'un enfant de 16 ans, obtenue après neuvaine et promesse d'insertion.—J. N.—Lake Linden : Madame Adélaré Lamothe vous prie de publier ses remerciements pour avoir été guérie de la diphtérie.—Cap de la Madeleine : Merci à la Vierge du Cap pour avoir obtenu la guérison de mon père après promesse de m'abonner.—A. D.—Cobalt : Veuillez publier mes remerciements pour grâces obtenues.—Dame D. Evans.—Legal : Je vous envoie \$5.00 que j'avais promis il y a quelque temps, nous avions un cheval de malade et aucun remède ne faisait de bien, alors j'ai promis \$5.00 à N. D. du Rosaire, si elle revenait mieux. Au bout de quelques heures elle a commencé à prendre du mieux, et elle est parfaitement rétablie maintenant et je crois que c'est N. D. qui l'a sauvée.—Mde F. St Arnaud.—Legal : Je vous envoie \$1.00, 50cts pour messe, pour une guérison avec promesse de faire publier dans les Annales, 40cts pour faire brûler une lampe pendant l'office du soir pour une neuvaine dans le sanctuaire de N. D. du St Rosaire, pour une autre guérison. Je remercie Notre D. du St Rosaire pour toutes les grâces qu'elle m'a obtenues, et je demande qu'elle me rende en parfaite santé.—Une abonnée A. N.—Yamachiche : Offre 25cts avec mes remerciements à N. D. du Rosaire et le bon Sacré-Coeur de Jésus pour faveurs obtenues, veuillez publier dans les Annales.—Enfant de Marie.—Cap Madeleine : Ayant obtenue une faveur et la guérison d'un mal de dent de mon petit garçon, j'envoie \$2.00 pour le sanctuaire où le chemin de la croix, veuillez inscrire dans les Annales merci à Notre Dame du Très St Rosaire et je lui demande une bonne santé pour toute ma famille.—Dame A. M.—Remerciement à N. D. du St Rosaire pour une faveur obtenue, après promesse de publier, don 50cts.—Une abonnée J. D.—St Léon : Veuillez inscrire dans vos Annales. Je remercie

Notre Dame du Très Saint Rosaire pour trois faveurs obtenues après promesse de faire inscrire dans les Annales et je lui demande encore et je la supplie de ne pas nous abandonner. Et aussi chers Révérends Pères le secours de vos prières pour éloigner les passions de deux jeunes gens.—M. A. J.—Ste Thècle : Je viens remercier Notre Dame du Cap pour une faveur obtenue et je demande à cette bonne Mère de prendre mes élèves sous sa protection, de me diriger dans le choix de ma vocation, de me donner une bonne santé et le don de l'enseignement.—Une Enfant de Marie.—St Wenceslas : 50 centins en esprit de reconnaissance pour guérison d'un mal d'yeux.—Une abonnée.—Ma petite fille a bu du caustic en octobre 1911 et au jour de l'an elle ne pouvait rien avaler, j'ai promis un pèlerinage et l'inscription dans les Annales et elle est bien mieux.—Dame F. H.—Merci pour la guérison de mon père qui a eu un mal d'estomac si grave qu'il ne pouvait plus rien prendre de nourriture et il allait mourir, le médecin n'avait plus aucun espoir de guérison.—La Tuque : Voulez-vous être assez bon de publier dans vos chères Annales cette petite lettre : c'est avec grande joie que je viens remercier notre bonne mère du Cap pour plusieurs faveurs obtenues, après avoir promis sept rosaires pour les âmes.—St Bonaventure : Je vous envoie ci-inclus \$1.00, 50cts pour renouveler mon abonnement et 50cts pour remercier la Très Ste Vierge du Cap, la guérison de mon mal d'yeux avec promesse de le publier.—St Tite : Grâces obtenues, offrande 50cts pour messe basse.—Dame O. G.—Windsor Mills : Monsieur, veuillez inscrire dans vos Annales, que l'an dernier au mois de septembre ayant obtenu par l'intercession de St Gérard et de la Ste Vierge que mon enfant soit baptisé et que moi-même ait été tirée de tout danger, avec promesse de faire publier dans vos Annales avec offrande de \$1.00 et 50cts pour des lumières, qui brûleront devant la Ste Vierge.—Une abonnée Mde D. C.—Batiscan : Vous trouverez ci-inclus \$1.00 pour guérison d'un mal d'yeux et 10 centins pour une autre faveur obtenue par l'intercession de Notre Dame du Cap. S'il vous plaît de faire publier dans les Annales ces deux faveurs.—P. S.—Shawenegan : Mon mari souffrant énormément des hémorroïdes, je lui proposais de faire une neuvaine à N. D. du Cap ; puis il est allé lui-même communier en pèlerinage au Cap, et il fut guéri sans opération : voilà un an et demi qu'il va de mieux en mieux, se ressentant de son mal que rarement : off. \$5.00 pour l'embellissement du terrain.—Dame N. Descormiers.—Vaucluse : Off. \$1.00 pour messes en reconnaissance d'une guérison obtenue.—Dame M. L.—Trois-Rivières : Off. d'une grand-messe et de 50cts d'offrande pour avoir trouvé de l'ouvrage.—Abonnée.—Fort Kent Mills : Veuillez publier mes remerciements pour la guérison d'un petit garçon, pris du mal de gorge.—St David : Off. \$5.00 pour messes, \$1.00 pour offrande en reconnaissance d'être très bien après avoir toussé pendant cinq mois.—H. Phaneuf.—Deux guérisons d'une mère defamille après promesse de pèlerinage au Cap et à Ste Anne.—Une abonnée.—St François du Lac : Veuillez donc

inscrire dans les Annales, guérison obtenue par l'intercession de Notre Dame du Rosaire et de St Gérard de Majella.—Une abonné.—St Félix de Kingsay : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour avoir été protégé dans une maladie avec promesse de le faire publier dans les Annales, offrande 25cts.—J. A. C.—Ste Clothilde de Horton : Veuillez inscrire dans vos Annales mille remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de le publier dans les Annales.—Une abonnée.—Saint Léonard : Hommage rendu à N. D. du Rosaire, une jeune fille a été préservée d'aller à l'Hôpital pour une maladie très grave après avoir promis l'offrande de 50cts et de faire publier.—Une abonnée.—Doreil : Ci-inclus vous trouverez la somme de deux piastres pour votre chemin de Croix pour faveur obtenue. Plus tard je vous enverrai d'autres agents et vous publierez dans vos Annales. Merci de vos prières.—Rivière à Pierre : Mille remerciements à N. Dame du Cap, à St Gérard et au Révd Père Pampalon pour avoir obtenu la guérison d'une maladie inquiétante avec promesse de la faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire.—C. V.—Autre actions de grâces, je remercie la Vierge du T. S. Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de 50 centins pour lampes à son sanctuaire.—Un abonné.—Batiscan : Amour et reconnaissance à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour la guérison d'un violent mal d'yeux de mon enfant et je prie ardemment cette bonne mère de m'obtenir une autre grande guérison, offrande 25cts.—Dame C. S. C.—Warren : Soulagement obtenu dans une maladie corporelle par l'intercession de Notre Dame du Cap offrande 25 centins pour le chemin de la Croix.—Dame Josaphat Riopel.—St Narcisse : Veuillez inscrire dans les Annales du Rosaire, j'avais une maladie craignant une opération nous avons promis de faire inscrire ma guérison, j'ai été guérie mais ayant oublié cette promesse le mal reprend, quelques jours seulement pour vous faire penser à cette bonne Vierge du Cap.—S. Médéric B.—Sanday-Bay : Veuillez s'il vous plaît publier dans vos chères Annales, remerciements à Notre Dame du St Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues ; et je lui demande de bien vouloir me continuer sa protection.—Une jeune fille.—Cap Santé : J'avais promis de m'abonner aux Annales du T. S. Rosaire si j'obtenais une grande grâce de la Ste Vierge, et de le faire inscrire dans ces Annales. Ayant retardé ce devoir une autre grande épreuve m'a visitée et là, je l'ai promis de nouveau. Aujourd'hui je m'acquitte avec joie.—Mme G. B. L.—Off. 50 centins : En reconnaissance d'une faveur obtenue, avec promesse de publier dans vos Annales.—50 centins pour faire brûler une lumière devant la Statue de St Joseph.—St Zéphirin : Vous trouverez ci-inclus \$1.00 pour deux messes basse pour faveur obtenu, avec promesse de publier.—Dame D. Gauthier.—St Léonard : Veuillez s'il vous plaît, insérer dans vos Annales, mon éternelle reconnaissance à la Vierge du Rosaire, pour faveur particulière obtenue après promesse de publication et d'une neuvaîne de lampes pendant cinq ans, j'accomplis ma promesse.—Une abonnée.—

Guimond : Veuillez remercier N. D. du T. S. Rosaire et St Antoine de Padoue pour des faveurs obtenues.—Lévis : Off. \$2.00 pour abonnements et promesse de guérison avec prière de publier.—St Stanislas : Off. \$1.00 pour 2 abonnements à des familles pauvres en reconnaissance d'être revenue à la santé.—Carsus : Ci-inclus, vous trouverez \$0.50 pour une guérison obtenue.—Madame Marie Baril.—Ste Louise : Grand merci à la Très Ste Vierge pour faveurs obtenues par la pratique des trois ave Maria avec promesse de faire publier.—M. E. G.—St Michel Bellechasse : Je viens m'acquitter d'une promesse que j'avais faite à votre bonne Mère du Cap. Daignez le faire insérer dans vos Annales. Grand merci à la Ste Vierge et St Joseph, et au bon St Antoine de vous avoir obtenu cette grâce du Bon Dieu d'être préservés du fléau de la picote dont nous étions menacés, j'avais promis de le faire inscrire dans vos Annales et de donner 10cts pour le T. S. Rosaire, et je vous envoie 10cts pour le chemin de la croix.—Une abonnée.—St Grégoire : Je remercie N. Dame du Rosaire et le Sacré-Coeur de Jésus pour m'avoir guérie d'une maladie très grave après avoir promis de m'abonner aux Annales, de le faire publier et une offrande. Je demande aussi deux grâces particulières.—Mlle A. B.—Montréal : Mon garçon envoie \$0.25 pour les douze lampes électriques de la couronne, une heure. Pour le succès de son commerce, je recommande toute ma famille à notre bonne mère du Cap et surtout mon jeune garçon de 17 ans, pour qu'elle lui fasse abandonner la cigarette.—M. H. G. Rheault.

NOTA BENE.

Un bon moyen de montrer votre reconnaissance pour les faveurs obtenues, c'est : ou de **vous abonner** aux Annales, ou d'abonner **quelque autre** personne, ou de vous faire **zélatrice** pour recueillir les abonnements, chaque année.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	53	Malades.....	124
Vocations.....	60	Bonne mort.....	200
Familles.....	500	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	200	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	300	Heureux mariages.....	41
Institutrices et écoles.....	300	Succès dans entreprises.....	208
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	90
Premières communions.....	500	Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	251	Ivrognes et blasphémateurs....	129

RECOMMANDATIONS de PRIERES A N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire.....	162
Conversions.....	110
Succès dans les examens.....	31
Réussite dans les affaires difficiles.....	77
Heureuse délivrance.....	83
Faveurs obtenues.....	302

NECROLOGIE

Dame Vve Pierre Langevin, Hull.—Dame Apolline Descôteaux, Malboro.—Dame Achille Hamel, Bécancour.—Mr Arthur Légaré, Ste Thècle.—Mr Pierre Poulin, Montréal.—Delle Hélène Rivard, Manchester.—Delle Bertha St Amand, Deschambault.—Dame Onésime Mayrand, Deschambault.—Mr Antoine Boudreau, Bougagane.—Delle Marguerite L'Espérance, N. Stukeley.—Mr Alfred Belliveau, St Paul de Chester.—Mlle Rose-Anna Gauthier, Montréal.—Dame William Gauthier, Ste Anne des Plaines.—Dame Maxime Rivard, Trois-Rivières.—Mr Honoré Gilbert, St Arsène.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.